

MESURES LÉGISLATIVES

PROMOUVOIR LES CONSTRUCTIONS SÉCURITAIRES POUR LES OISEAUX

INTRODUCTION

Des millions d'oiseaux sont tués en entrant en collision avec les vitres transparentes et réfléchissantes des immeubles. Les oiseaux se comportent comme si le verre était invisible pour eux. Toutes les espèces et tous les individus d'une même espèce sont de potentielles victimes. La preuve et son interprétation objective est que le verre est un meurtrier non discriminatoire pour les oiseaux, prenant indifféremment la vie des individus les plus en forme ainsi que celle des inaptes de l'espèce. Aucune personne raisonnable n'approuve ces tragédies indésirables causées par l'un des matériaux les plus utiles et esthétiques du bâtiment. Il y a des solutions pour rendre le verre sécuritaire pour les oiseaux. Les entrepreneurs et architectes qui conçoivent et érigent des bâtiments dans des espaces occupés par les oiseaux et les humains partagent une responsabilité morale de prévenir les mortalités aviaires causées par l'homme. L'histoire a révélé que l'utilisation du système juridique est un moyen beaucoup plus puissant pour protéger les oiseaux contre les collisions avec le verre que de se fier sur les efforts volontaires de préservation et de conservation. En 2011, en vertu des lois *Environmental Protection Act* de l'Ontario et du *Species at Risk Act* du fédéral, une importante société a été poursuivie en justice à la cour fédérale du Canada pour avoir causé le décès d'oiseaux entrés en collision contre le verre de l'un de leur édifice à Toronto. La perspective et promesse de poursuites judiciaires locales (municipale), régionales (province ou état) et du fédéral afin de protéger les oiseaux qui entrent en collision avec le verre sont justifiées sur la base de l'éthique morale, de la conservation et de l'environnement. Le but de ce document est de décrire le nombre existant et croissant de

législations obligatoires et volontaires exigées pour la conception d'immeubles sécuritaires pour les oiseaux.

LÉGISLATION EN VIGUEUR

Les accords internationaux, provinciaux, municipaux, lois régionales des provinces et des états, et autres ordonnances municipales et règlements de zonage traitent directement et indirectement la prévention de la mortalité d'oiseaux résultant des collisions contre le verre. Les interprétations ambiguës ainsi que les jugements défavorables des tribunaux ont rendu confuse et incertaine la législation internationale visant à protéger les oiseaux contre les menaces humaines. Les accords juridiques internationaux continuent d'être une option viable pour imposer des mesures visant à la prévention des collisions d'oiseaux contre les fenêtres, mais en l'absence de directives claires, la tendance actuelle est à la rédaction et à l'adoption de lois régionales et municipales afin d'adresser la situation.

Les accords juridiques internationaux les plus importants sur la protection des oiseaux en ce qui concerne la mortalité aviaire contre le verre sont les suivants : *Migratory Birds Convention Act* (MBCA), *Species at Risk Act* (SARA) au Canada; *Migratory Bird Treaty Act* (MBTA), *Endangered Species Act* (ESA) aux États-Unis (US), et *Birds Directive of the European Commission* de l'Union européenne (EU). D'un point de vue régional en Amérique du Nord, la protection des oiseaux contre les collisions avec les fenêtres est autorisée en vertu de l'*Endangered Species Act* (ESA) et a été utilisée en Ontario, sous *Environmental Protection Act* (EPA), et sous le programme *B3 Program* (Building, Benchmark, and Beyond) au Minnesota.

À l'échelle nationale aux États-Unis, une loi fédérale *Bird Safe Buildings Act of 2019* (H.R. Bill 191) est présentement étudiée par le congrès Américain. Ce projet de loi non-partisan

exigerait que les édifices publics incorporent des matériaux de construction et une architecture sécuritaires pour les oiseaux. Des projets de lois semblables sont en attente dans les états suivants : Maryland, New York, Washington, District of Columbia (DC), et Cook County en Illinois. Bien que la législation régionale porte presque exclusivement sur la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments gouvernementaux, l'espoir est que l'obligation de ces pratiques gouvernementales sécuritaires pour les oiseaux servira de modèle pour stimuler les mêmes pratiques pour les projets commerciaux privés.

Afin de prévenir les collisions d'oiseaux contre le verre, des ordonnances spécifiques obligatoires et des réglementations de zonage ont été adoptées dans les municipalités suivantes : Mountain View, Oakland, Richmond, San Francisco, San Jose en Californie; Highland Park en Illinois, et Portland en Oregon; Markham et Toronto en Ontario. Une ordonnance similaire *Bird Friendly Design Ordinance* (Chapter 13-150) est en attente devant le Conseil municipal de Chicago en Illinois.

Des recommandations volontaires pour la protection des oiseaux au niveau municipal ont été officialisées à Calgary en Alberta et Vancouver en Colombie-Britannique; et sous le ‘‘California Green Building Code’’, les villes de Palo Alto et de Sunnyvale; ainsi que dans le village de Barrington en Illinois. Les rédactions de chacune de ces politiques législatives ont été influencées par la publication de l’American Bird Conservancy concernant les directives de conception d’édifices sécuritaires pour les oiseaux, ainsi que par les autorités d’aménagement des villes de Calgary, Markham, Toronto, Vancouver, New York, Oakland, Portland et San Francisco.

NOUVELLES TENDANCES LÉGISLATIVES

Plus le verre transparent sécuritaire pour les oiseaux devient disponible et abordable, plus nous pouvons nous attendre et prédire que les constructions des hommes se verront légalement requises de protéger les oiseaux contre les surfaces vitrées, et ce, partout à travers le monde. Une étape progressive en cours est celle de la subvention à Canadian Standards Association (CSA), une organisation internationale, par le Ministère de l'environnement "Ontario Ministry of Environment Conservation and Parks" pour le développement de *Bird Friendly Building Design* (CSA A460). Ce projet a récemment complété la revue d'une période de commentaires d'une consultation publique et est pratiquement terminé et sur le point d'être publié afin de guider les pratiques de l'industrie de la construction pour la sécurité des oiseaux. Lorsque terminé, cet ouvrage promet d'être un modèle pour la construction de bâtiments pour la sécurité des oiseaux partout à travers le monde.

CONCLUSION

Une fois réalisées l'ampleur et l'étendue de la menace que le verre pose aux espèces d'oiseaux, il devient évident pour toute personne sensée que de fabriquer nos fenêtres sécuritaires pour les oiseaux est nécessaire afin de sauver des milliards de leurs vies à travers le monde. Les humains peuvent résoudre ce problème environnemental, et la coopération et l'action de l'industrie de la construction sont essentielles à cette solution. Les efforts législatifs mondiaux exigent que nos structures humaines soient sécuritaires pour les oiseaux et d'une pratique environnementale durable. À mon avis, l'organisation Canadian Standards Association (CSA) *Bird Friendly Building Design* sera un modèle pour la construction des bâtiments sécuritaires pour les oiseaux, mondialement.

RECONNAISSANCES

Docteure Christine Sheppard de American Bird Conservancy et madame Mary Coolidge de Audubon Society de Portland méritent nos remerciements pour périodiquement documenter et maintenir à jour les législation et réglementation, à partir desquelles la plupart du contenu de cet article est basé.

D. Klem, Jr.

Jeudi 28 mars 2019

Ce texte a été traduit par l'équipe de La Verrerie Walker Ltée